Code action: D1.2

Nom action : Renforcer la communication liée à la Prévention des Déchets à destination du Grand Public

Contexte action : La prévention fait partie des priorités européennes et nationales en matière de déchets. Toutefois, si le grand public commence à s'approprier les messages relatifs au tri, la prévention reste quant-à-elle un concept très méconnu, dont le périmètre et l'intérêt n'apparaissent pas encore de manière très claire.

Or, pour atteindre les objectifs nationaux de - 7 % d'OMA (fixés dans le cadre du PLPD réglementaire, voir action D 1.1), il est nécessaire que les citoyens saisissent mieux en quoi consiste la prévention, quel est son intérêt et quels sont les moyens à leur disposition pour agir. Par conséquent, la communauté de communes du Grésivaudan souhaite renforcer sa communication sur ce sujet pour accompagner la mise en place de son plan de prévention des déchets. Plusieurs supports pourront être utilisés, tels qu'Interlignes, le journal interne, etc...